

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 novembre 2012

## ABROGATION DU CONSEILLER TERRITORIAL - (N° 345)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 5

présenté par

M. Tardy

à l'amendement n° 4 (2ème Rect) de Mme Appéré

-----

**ARTICLE UNIQUE**

Supprimer l'alinéa 9.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement ne se contente pas de revenir à une situation antérieure à la création du conseiller territorial, mais introduit une réforme concernant le financement de la vie politique, qui n'est pas en lien direct avec l'objet du texte, qui est l'abrogation du conseiller territorial.